



Droit des successions : la renonciation et la révocation de la renonciation

Actualité législative publié le 12/06/2023, vu 659 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Droit des successions : la renonciation et la révocation de la renonciation à succession : Code civil et code de procédure civile

Code civil, dila, légifrance :

Article 807

Modifié par Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 - art. 1 () JORF 24 juin 2006 en vigueur le 1er janvier 2007

Tant que la **prescription** [soit un délai de **10 ans** pour les successions ouvertes à compter du 1/1/2007] **du droit d'accepter** n'est pas acquise contre lui, l'héritier peut **révoquer sa renonciation en acceptant la succession purement et simplement, si elle n'a pas été déjà acceptée par un autre héritier ou si l'Etat n'a pas déjà été envoyé en possession.**

[...]

Source à jour :

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006150536>

Code de procédure civile, dila, légifrance :

Article 1339

Modifié par Décret n°2019-966 du 18 septembre 2019 - art. 8

La déclaration de renonciation à une succession adressée ou déposée par l'héritier ou le notaire au greffe du tribunal judiciaire indique les nom, prénoms, profession et domicile du successible, ainsi que la qualité en vertu de laquelle il est appelé à la succession.

Le greffe inscrit la déclaration dans un registre tenu à cet effet et en adresse ou délivre

récépissé au déclarant ou au notaire.

NOTA :

Conformément à l'article 9 du décret n° 2019-966 du 18 septembre 2019, les présentes dispositions entrent en vigueur le 1er janvier 2020.

Article 1340

Création Décret n°2006-1805 du 23 décembre 2006 - art. 2 () JORF 31 décembre 2006 en vigueur le 1er janvier 2007

La révocation expresse de la renonciation donne lieu à une déclaration dans les mêmes formes et sur le même registre que celui prévu à l'article 1339.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070716/LEGISCTA000006165246/#LE

DE PLUS :

<https://www.cours-appel.justice.fr/nancy/la-renonciation-succession>

<https://www.heritage-succession.com/article-j-ai-renonce-a-la-succession-mais-on-m-a-cache-une-partie-de-l-heritage-mon-choix-est-il-definitif.html>

https://www.avocats-picovschi.com/probleme-de-succession-ne-de-la-renonciation-a-un-heritage_article-hs_108.html